

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 1329 /SG

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 21 Septembre 1965

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

SAINTE-DENIS

Mes Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la SIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI se tiendra le VENDREDI 24 Septembre 1965 à 16 Heures, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1°) - Acquisition par la Société E.E.R de la totalité du terrain Joseph MARTIN d'une superficie de 2ha 6a 20ca, situé au PK 2,500 sur le chemin de Saint-François, destiné à recevoir la construction d'un poste de transformation pour le courant électrique provenant de TAKAMAKA. Renonciation par la Commune de l'opération envisagée suivant délibération du Conseil Municipal en date du 21 Mai 1965.
- 2°) - Voirie communale - Répartition du produit de la taxe sur les carburants - Emprunt de 10.455.000 Frs CFA à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour compléter le financement de travaux de voirie subventionnés par le Département.
- 3°) - Renouvellement du contrat pour l'exploitation provisoire du stade de la Redoute pour la Ligne Réunionnaise de Football jusqu'au 31 Décembre 1965.
- 4°) - Location par la Commune d'un immeuble situé à Ste-Clotilde, chemin Lancastel, appartenant à M. Gilbert LAUNET destiné à recevoir l'installation de classes supplémentaires pour l'école des filles de Ste-Clotilde.
- 5°) - Modification du réseau de distribution d'électricité consécutive à des travaux de modernisation de la voirie urbaine - Participation de la commune pour un montant de 692.354 Fr CFA.

Saint-Denis, le 21 Septembre 196

N° 1329 /SG

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

SAINTE-DENIS

Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la

-2-

- 6°) - Offre de vente présentée par Maître MASSEN, avoué, concernant un terrain de 345 M² situé à Saint-Denis dans le prolongement de la ruelle Milius, appartenant à Madame HONOREAU Emila - Prix proposé : 2.250.000 Frs CFA.
- 7°) - Financement au moyen d'emprunt de la part réservée aux communes dans les travaux de construction scolaire du 1er degré (groupe scolaire Candide Azema - 2ème tranche Ecole centrale 2ème tranche - groupe scolaire de la rue Sainte-Marie - groupe scolaire de Domenjod - groupe scolaire de "Bellevue" à Saint-Denis au lieu dit la Bretagne).
- 8°) - Terrain destiné à recevoir la construction de 2 CES à Sainte-Clotilde. Relevé topographique de la future Cité scolaire de Saint-Denis. Paiement des honoraires réclamés par le Cabinet Audry, géomètre expert, pour l'établissement d'un plan au 1/500.
- 9°) - Cession gratuite au Ministère de l'Education Nationale d'une parcelle de terrain destinée à recevoir le C R E P S.
- 10°) - Renonciation d'un accord conclu avec l'Armée pour la construction d'une citerne destinée à l'alimentation en eau de la piscine du C R E P S devant être construite à la Redoute.
- 11°) - Acquisition par la Commune d'une parcelle de terrain de 9750 M² au lieu dit la Jamaïque, appartenant à M. ACCOT Irénée.
- 12°) - Renouvellement du contrat d'une durée de 3 ans passé avec la S I D I R pour location de 2 logements de type F3 du lotissement des Camélias dans lesquels sont installés un dispensaire communal et un centre de formation d'aides familiales.
- 13°) - Inscription en recettes à l'article 7362 du budget communal 1965 sous le titre "Subvention pour charges du chef-lieu" et en dépenses à l'article 657 un crédit de 150.000 Frs mis à la disposition de la Commune pour les fêtes du Tricentenaire (participation aux frais d'organisation des programmes de "L'Avant-scène").